



Affiche : Inès Chlebny

## LA SEMAINE NEUCHÂTELOISE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME

C'est une Semaine neuchâteloise d'actions contre le racisme (SACR) en petit format qui est proposée en 2021. Parrainée par la chanteuse et interprète Licia Chery, la SACR proposera, dès le 18 mars, une vingtaine d'événements autour de la thématique de l'unité : « Neuchâtel, uni contre le racisme ». Un canton uni pour exiger l'égalité et le bien-être pour tous, uni pour lutter contre les discriminations et le racisme, car il est certain que seule une exigence collective consciente et pérenne peut laisser espérer une société plus juste et plus égalitaire.

Les événements seront essentiellement proposés sur les réseaux sociaux et dans les écoles. Le Forum tous différents – tous égaux (FTDTE) sera encore plus actif cette année sur les réseaux sociaux, maintenant les réflexions et le débat. Des actions seront destinées spécifiquement aux élèves avec des conférences et des films mais aussi des visites commentées de l'exposition « Nous et les autres. Des préjugés au racisme » du musée de l'Homme de Paris.

Une programmation digitale et ciblée « jeunesse » qui a décidé les membres du FTDTE à confier la réalisation de l'affiche de la SACR à BLAB, jeune lycéenne neuchâteloise passionnée de mangas, très suivie sur INSTAGRAM sous le nom BLABLAGUEUSE.

Retrouvez toutes les informations et le programme complet sur le site : [www.ne.ch/SACR](http://www.ne.ch/SACR)

## ÉDITORIAL

Si je vous dis 21 mars, vous me dites... le printemps ! Et c'est une bonne astuce mnémotechnique pour se rappeler que c'est également la Journée internationale contre le racisme (JICR). Cette date a été décrétée par l'assemblée générale des Nations Unies en mémoire des soixante-neuf personnes tuées à Sharpeville (Afrique du Sud) en 1960 lors d'une manifestation pacifique contre les lois de l'apartheid. Cette journée appelle la communauté internationale à se mobiliser contre toutes les formes de discrimination.

Le Canton de Neuchâtel redouble d'efforts dans ce domaine et nous ne parlons plus de Journée mais de Semaine d'actions contre le racisme (SACR). À terme, il sera peut-être judicieux de lui trouver un nouveau nom car, grâce à la forte implication de la population et des organisations au travers du Forum tous différents-tous égaux, nous dénombrons de multiples actions plusieurs mois par année.

Cette 26ème édition, qui aura pour thème l'unité, sera plus modeste mais ne sera pas en reste d'une programmation de qualité et riche en couleurs. La mobilisation de la jeunesse, messagère d'une société plus juste et égalitaire, est illustrée cette année par une magnifique affiche signée par la main de la talentueuse dessinatrice Blablagueuse dont les travaux sont à découvrir sur les réseaux sociaux. Réseaux sur lesquels vous serez aussi invités à découvrir des actions à défaut de pouvoir se réunir. Qui sait, ce sera peut-être une occasion de faire voyager des messages d'unité en dehors des frontières cantonales grâce à la rapidité et l'infinité d'Internet.

*Vânia Carvalho, cheffe de service*

## DISCRIMINATIONS SYSTEMIQUES

Le programme des Cités interculturelles a décidé de prendre une initiative pour permettre aux villes et, plus généralement, aux organismes publics et privés, de tirer parti des bonnes pratiques développées par différentes villes pour lutter contre la discrimination systémique et de mettre en commun leurs propres pratiques en la matière.

En ce sens, la note d'orientation « Détecter et prévenir la discrimination systémique au niveau local », publiée en octobre 2020, a pour but d'aider les décideurs politiques à formuler les grandes lignes stratégiques et à définir les grands axes d'intervention pour traiter le phénomène de la discrimination systémique.

Note d'orientation disponible sur : <https://rm.coe.in>

# CAMPAGNE CANTONALE DE SENSIBILISATION AUX DROITS DE L'ENFANT « 10 MOIS 10 DROITS »

La seconde édition de la campagne « 10mois 10droits » se tient tout au long de l'année 2021. Son objectif ? Sensibiliser les enfants, les professionnel-le-s et la population à l'existence et aux exigences de la Convention relative aux droits de l'enfant en traduisant sa signification dans le quotidien et les pratiques de chacun et chacune.



Construite autour de 10 droits sélectionnés parmi les articles de la Convention et conçue directement avec les enfants et les partenaires du domaine enfance et jeunesse du canton, la campagne se déroule de janvier à décembre 2021.

Le mois de mars sera consacré au droit à la non-discrimination. En ce sens, la campagne propose un colloque en ligne « Les enfants en procédure d'asile et leur droit à

l'égalité : quels enjeux dans le Canton de Neuchâtel ? » le 10 mars 2021 de 10h à 12h, destiné aux professionnel-le-s et bénévoles neuchâtelois-e-s œuvrant en lien avec les enfants en procédure d'asile.

Interviendront à cette occasion Mme Fanny Matthey, chargée d'enseignement à la Faculté de droit à l'Université de Neuchâtel, Mme Nesa Zimmermann, co-responsable de la Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables de l'Université de Genève ainsi que Vincent Schlatter, chef de l'office social de l'asile en premier accueil du service des migrations.

La non-discrimination constitue un des principes généraux de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et exige que l'ensemble des droits énoncés dans ce texte s'appliquent à tous les enfants, sans distinction aucune. Qu'en est-il des enfants en situation de migration, en particulier en procédure d'asile ? Comment s'assurer que les droits garantis par la Convention tels que le droit d'être entendu-e et de participer aux décisions qui les concernent (art. 12 CDE), le droit au respect de leur vie privée (art. 16 CDE), le droit à recevoir des soins (art. 24 CDE) ou encore le droit à l'éducation (art. 28 CDE) soient réalisés. Cette rencontre a pour objectif d'ouvrir le dialogue autour de ces questions avec une attention particulière accordée aux différentes expériences professionnelles des participant-e-s.

Inscription jusqu'au 8 mars 2021 par e-mail à [yaelle.schindler@ne.ch](mailto:yaelle.schindler@ne.ch)

Plus d'information sur la campagne sur [www.10mois10droits.ch](http://www.10mois10droits.ch)

## COURS DE LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE

Pour apprendre une deuxième langue, il est important de bien maîtriser sa langue première qui est celle parlée dans son environnement familial (=langue maternelle). En ce sens, les élèves dont la langue première est différente de la langue d'enseignement peuvent, s'ils le désirent, suivre des cours dans la langue de leur pays d'origine, appelés Cours de langue et culture d'origine (ci-après cours LCO).

Actuellement, les cours LCO pour les sept langues suivantes: arabe, espagnol, italien, japonais, polonais, portugais et turc, sont reconnus par le Département de l'éducation et de la famille (DEF) et organisés dans le cadre de la scolarité obligatoire (plus d'informations et contacts sur <https://portail.rpn.ch> (administration > Langue et culture d'origine (LCO)). Ces cours sont organisés par les communautés (ambassade, consulat ou organisme de gestion, association) et soutenus par le service de l'enseignement obligatoire. Ils ne sont pas obligatoires. Les résultats sont joints au bulletin scolaire.

Suivre ces cours, dont certains sont également reconnus par les pays concernés, peut être important pour acquérir des équivalences de certificats et de diplômes acquis en Suisse. Les cours LCO permettent l'acquisition non seulement de connaissances linguistiques mais également sur l'histoire et la culture du pays d'origine. À noter que les cours d'italien, de portugais et de turc sont aussi ouverts aux élèves d'autres origines.

Hors de ce cadre, des cours LCO dans d'autres langues sont proposés par des bénévoles d'associations mais non reconnus par le DEF. Les collectivités linguistiques qui souhaitent organiser leur cours dans le cadre de la scolarité obligatoire peuvent déposer une demande de reconnaissance auprès du service de l'enseignement obligatoire afin d'obtenir ladite reconnaissance délivrée par le DEF. Pour ce faire, l'organisateur doit transmettre les informations permettant de vérifier qu'il remplit effectivement les conditions requises. La validité de la reconnaissance est soumise à un préavis du service de la cohésion multiculturelle (COSM) et à la signature de la déclaration LCO par l'organisateur.

**Pour plus d'informations sur les conditions de la reconnaissance et la procédure, s'adresser au service de l'enseignement obligatoire ou au COSM.**

## VACCINATION COVID-19

Afin que les personnes qui ne parlent ou ne comprennent aucune langue nationale puissent également avoir accès aux informations sur la vaccination contre la Covid-19, l'OFSP met à disposition différents documents d'information à ce sujet en 10 langues concernant les aspects suivants :

- Informations générales sur la vaccination contre la Covid-19
- Informations sur la vaccination pour les adultes atteints d'une maladie chronique et les personnes à partir de 65 ans
- Informations pour les adultes en contact étroit avec des personnes vulnérables

Documents à disposition sur : [www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

Des vidéos de Diaspora TV contenant les informations les plus importantes sur la vaccination contre la Covid-19 en 15 langues sont également disponibles sur : [www.migesplus.ch](http://www.migesplus.ch)

## EDITION SPÉCIALE 30ANS : ENTRETIEN DE JOSIANNE JEMMELY

Comme Maria Belo dans notre dernier numéro, Josiane Jemmely fait partie des figures marquantes de notre canton. Arrivée du Cameroun en 1995, elle s'engage rapidement en faveur de la cohésion sociale. Un engagement citoyen d'abord, pour lutter contre toute forme d'inégalité. Un engagement associatif ensuite, pour créer des ponts, faire connaître et rendre visible tant les besoins de la communauté africaine que les richesses de toute la société, y compris de ses migrants. Un engagement politique enfin, pour représenter, se faire le porte-voix, pour encourager la participation citoyenne des collectivités migrantes.

Josiane Jemmely œuvre dans notre canton depuis de nombreuses années en faveur de la diversité, pour dénoncer les inégalités mais aussi soutenir l'intégration sociale et professionnelle des personnes issues de la migration. Le Forum tous différents tous égaux, NeuchàToi ou encore l'association africaine des Montagnes neuchâteloises sont autant d'occasions et de leviers qu'elle investit pour créer des ponts. La Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle, le Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds ou encore le Grand Conseil sont autant d'organes politiques auxquels elle est élue et qu'elle saisit pour défendre les valeurs d'une société plurielle.

Elle reçoit en 2017 le prix Salut l'étranger ! pour son engagement. Mais Josiane Jemmely ne s'arrête pas là. Elle souhaite poursuivre pour assurer la représentativité des collectivités migrantes et leur donner voix au chapitre pour être pleinement des sujets (et non des objets). Son souhait ? Voir la diversité se refléter pleinement dans les administrations communale et cantonale. Un réalisme à la hauteur d'un Canton de Neuchâtel qui a toujours été avant-gardiste et qui permet à des personnalités telles que Josiane Jemmely de trouver un terrain fertile pour leurs actions.

**Retrouver l'interview complète de Josiane Jemmely dans notre édition spéciale du mois de février 2021 (<https://www.ne.ch/cosminfo>).**